



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources  
Route d'Ancy  
69210 Savigny  
tel : 04 74 01 13 51  
Mél : [elementaire.savigny@laposte.net](mailto:elementaire.savigny@laposte.net)  
<http://ecole-sources.laclassed.com>

### *Compte-rendu du conseil d'école du 05 avril 2011.*

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Cutzach et Laurent (Conseillères municipales).  
-Pour les parents : Mmes Dumas et Philibert ; M. Brochier (titulaires) ;  
Mmes Bizon, Bourneuf, Dubos et Lopez (suppléantes).  
-Pour les enseignants : Mme Guyot ; Ms Fargier, Bellynck, Amblard.  
Dden : M. Lenne.  
Excusés : Mme Leroux (Inspectrice) ; M. Martinon (Maire) ;  
M. Lagrange (directeur)

#### **Ordre du jour :**

- 1- Questions à la mairie.**
- 2- Rentrée 2011 : préparation.**
- 3- Budget municipal 2011 : subventions et travaux.**
- 4- Projets : sorties scolaires**

*Pour information*

*Pour information*

*Pour consultation et avis*

*Pour consultation et accord*

#### **Préambule :**

- Mme Guyot assure la présidence de la séance en remplacement de M. Lagrange.
- M. Fargier assure la prise de notes au cours de la réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 21 octobre 2010.**
- **Mme Guyot propose que les points 1 et 3 soient traités en même temps.**

#### **2- Rentrée 2011 : préparation :**

- 24 élèves sont susceptibles d'aller au collège.
- 20 enfants sont d'ores et déjà inscrits et 5 sont en prévision, ce qui porterait l'effectif à 106 enfants pour la rentrée, sans comptabiliser d'éventuels arrivées et déménagements. **Les enseignants évoquent le fait que 34 CM2 quitteront l'école à la rentrée 2012, ce qui nous place en position de fermeture, le seuil étant fixé à 104 élèves.**
- La répartition des élèves n'a pas été établie : elle sera faite au mois de juin mais l'équipe enseignante y réfléchit déjà. Il est néanmoins envisagé de façon quasi-certaine un CP pur, sauf si le nombre d'élèves en CP dépasse les 25.
- Les enseignants n'ont pas encore défini quelle classe ils prendront : les parents en seront informés au prochain Conseil d'école.

Au vu des effectifs, le conseil d'école s'inquiète du futur de notre école et questionne la mairie au sujet des nouveaux logements prévus ; 16 appartements en locatif seront livrés mi-avril et une dizaine d'autres (de petites maisons plus attractives pour les familles) le seront l'année prochaine.

L'équipe enseignante espère donc que les effectifs pourraient cette année avoisiner les 110 élèves.

#### **1 et 3- Budget municipal 2011 : subventions et travaux ; questions à la mairie.**

La mairie a octroyé cette année 89 € par enfant au titre des fournitures scolaires pour un total de ?????? €. Ce budget est une nouvelle fois en hausse et les enseignants remercient encore la mairie. De plus, 16,10 € par enfant

sont alloués à l'APE au titre des activités culturelles, somme que l'APE reverse à l'école en la majorant (30 € par enfant cette année).

- Les enseignants demandent si un filet peut être installé sur le mur de la cour côté talus, de façon à ce que les ballons ne passent plus sans cesse de l'autre côté du mur. La mairie répond que ce sera difficile à inclure au budget de cette année, car de nombreux projets sont déjà en cours de financement.
- La demande de repeindre les portes des classes devrait être satisfaite au cours de l'année.
- La porte en face de la classe de M. Belynck et donnant sur la cour, s'ouvre et se ferme très difficilement. La mairie explique qu'elle est au courant et qu'elle fera le nécessaire.
- Le budget alloué à la remise en état des boiseries extérieures doit être voté au conseil municipal du 12 avril.
- Mme Laurent annonce que M. Lagrange verra sans doute sa demande de vidéoprojecteur satisfaite.
- M. Fargier évoque la présence de tuiles cassées sur le toit du côté des classes de M. Lagrange et de M. Belynck, ce qui pourrait expliquer les infiltrations d'eau remarquées dans l'école, notamment dans la classe de M. Amblard.
- L'équipe enseignante demande s'il est possible de refaire les différents traçages de la cour et si le panneau de basket qui a été décroché peut être remis en place. La mairie répond qu'elle ne voit aucune objection à ces deux requêtes.
- En ce qui concerne la salle du Trésorcle, les enseignants tiennent à remercier la municipalité pour le local qui a été attribué à l'école afin d'y stocker du matériel. Serait-il possible d'utiliser les panneaux de basket de cette salle et les tapis de gym qui s'y trouvent encore ? La mairie répond qu'elle fera part de ces demandes aux associations concernées.
- Enfin les enseignants tiennent à remercier chaleureusement le personnel communal, qui intervient toujours rapidement, est efficace et a toujours le sourire !

Mme Guyot évoque le sujet de l'APS (Attestation de Premier Secours) que les CM2 doivent passer avant de quitter l'école. Le coût, renseignements pris auprès de Mr Chêne, serait aux environs de 50€ par an et par enfant, ce qui représente en gros une enveloppe de 1000€ chaque année. Or l'école n'a pas cette somme et demande si la mairie pourrait octroyer cette subvention. Les enseignants expliquent que, pour le moment, les conditions dans lesquelles cette APS doit être enseignée leur paraissent peu claires et que renseignement sera pris auprès des conseillers pédagogiques, notamment pour savoir si une habilitation quelconque est nécessaire pour dispenser cette formation.

Les parents délégués font remarquer qu'il leur semble anormal de faire payer une compétence à acquérir, obligatoire et figurant dans les programmes.

Puis l'équipe enseignante évoque la création d'une commission chargée de réfléchir sur le devenir des écoles publiques de Savigny, commission dans laquelle figureraient des élus, des parents et des enseignants.

Mme Bizon intervient alors pour faire un retour sur les portes ouvertes du 14 janvier 2011. Les parents ont l'impression d'avoir été laissés de côté : ils ont fait des propositions mais elles n'ont pas été retenues ; ils sont donc déçus alors qu'ils souhaitaient s'investir. Ils regrettent que la réunion de préparation ait été trop tardive.

Mme Guyot intervient alors pour expliquer qu'à titre personnel, elle est gênée par l'aspect « publicité », alors que l'école est un service public et qu'il faut le défendre en tant que tel.

Mme Bizon dit que ce n'est pas de la publicité mais de la communication inhérente au métier d'enseignant, ce à quoi l'équipe enseignante et le DDEN répondent qu'il n'en est rien, surtout de cette manière : les portes ouvertes ne sont pas une obligation et l'école élémentaire a suivi l'école maternelle dans ce projet afin de la soutenir.

Les parents demandent une réunion de débriefing sur les portes ouvertes afin de préparer au mieux les suivantes.

Les enseignants tiennent à dire qu'ils se sont beaucoup investis dans cette manifestation, qu'ils ont été satisfaits de cette soirée (de nombreuses familles ont visité l'école), mais qu'ils entendent les demandes des parents et que ce sera discuté en équipe, dès le retour de M. Lagrange.

M. Brochier intervient pour dire qu'il en est de même avec le site de l'école : malgré les propositions d'aide, les enseignants ne font pas appel aux parents. Mme Guyot lui répond, qu'en ce qui la concerne, le site internet n'est pas sa priorité dans son travail quotidien et qu'elle ne comprend pas ce genre de reproche, étant donné que la communication avec les parents de l'école des sources est, en règle générale, de bonne qualité, sans pour autant avoir besoin de passer par le site. De plus, le fait de s'investir dans la gestion et l'utilisation de ce site ne constitue en rien une obligation pour les enseignants et qu'il en va du désir de chacun.

La mairie signale qu'elle est partante pour la création d'une commission permettant de réfléchir au devenir des écoles publiques.

M. Brochier demande la parole au nom des parents élus afin de poser quelques questions. Mme Guyot lui fait remarquer que les parents n'ont soumis aucune question à l'ordre du jour du conseil d'école, comme le veut la règle, mais que, néanmoins, les questions peuvent être posées.

- M. Brochier demande si le dispositif visant à faire en sorte que les parents connaissent mieux le règlement de l'école, est en place ?
- Il demande également à ce que les adhésifs signalant les poteaux dans la cour, soient changés et placés plus bas, de façon à ce que ce soit à hauteur des plus petits. (demande faite à la mairie)
- M. Brochier demande si les problèmes de ménage sont toujours présents ; est-il possible de changer d'entreprise ou bien d'embaucher quelqu'un ? (demande faite à la mairie) Mme Laurent répond qu'en cas de fermeture d'une classe en maternelle, les 3 ATSEM seront gardées ; l'une d'entre elles sera peut-être détachée pour faire le ménage, mais rien n'est décidé pour le moment.
- M. Brochier s'adresse de nouveau à la mairie en ce qui concerne le site SAVNET : pourquoi pas un site municipal ? La mairie répond qu'il faudrait alors embaucher une personne qui s'en occupe ; Mme Laurent précise que la journaliste du Progrès transmet ses articles directement à SAVNET et qu'il y a aujourd'hui moins de déséquilibre entre les articles concernant l'école privée et ceux concernant les écoles publiques.

## **5- Sorties scolaires.**

- CP/CE1/CE2 : ferme pédagogique du Val Fleury le vendredi 10 juin à Chazelles-sur Lyon ; les enfants vont faire du beurre, du pain, nourrir les animaux, étudier « l'assiette de la vache » et s'approcher du troupeau (classes de M. Fargier et de M. Lagrange)
- CE2/CM1 : spectacle « Made in America » le 9 juin à l'Opéra de Lyon, à 14h30. Le thème en est le rêve américain et les musiques des différentes grandes périodes de l'histoire américaine (de « La Symphonie du nouveau monde » de Dvorak à « Porgy and Bess » de Gerschwinn).  
La matinée se concentrera sur le Vieux-Lyon ou sur le musée gallo-romain.
- CM2 : sortie accro-branche et course d'orientation à Jas ; la date reste à définir, ainsi que le budget.  
L'APE, en la personne de M. Brochier, se propose d'éventuellement aider à financer cette sortie si nécessaire.
- Piste routière : intervention de la gendarmerie le 17 mai pour les CM2, sans doute à la salle du Trésoncle. Cette intervention pourra peut-être se renouveler les années prochaines, notamment par le biais d'une association de sécurité routière.
- Projet d'une classe transplantée en mai-juin 2012 : séjour de 5 jours à Paris pour les classes de Mme Guyot et M. Lagrange, soit environ 45 élèves, pour un budget de 300-350€ par élève (somme donnée à titre indicatif).
- Quelques dates à retenir :
  - 20 mai : exposition des créations des enfants de l'école du Petit Prince.
  - 17 juin : réunion pour les nouveaux parents de l'école à 18h00.
  - 17 juin : concert de la chorale « le chœur des sources » à 20h30 à l'église.
  - 24 juin : kermesse de l'école.
  - **rappel : le mercredi 1<sup>er</sup> juin sera travaillé en lieu et place du vendredi 3 juin.**

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance :

Le président :